



MDPH 05

Maison Départementale des Personnes Handicapées

29 Bis, Avenue du Commandant Dumont - 05000 GAP

Tel : 04 92 20 63 90 Fax : 04 92 20 63 99

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Exercice : 2017

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13
Abstention : 0

VOTES	
Pour :	13
Contre :	0

Date de convocation : 18 Septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le trois octobre à 11 h, la Commission Exécutive, dûment convoquée, s'est réunie au siège de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), sous la présidence

de **Madame Marie-Noëlle DISDIER**, Présidente par délégation, en présence de :

Mesdames Marie-Noëlle DISDIER, Sophie FINET, Fabienne LAVERHNE, Ginette MOSTACHI, Isabelle STUZMANN, Anne TRUPHEME,
Et Messieurs Gérard COLLIT, Alain DUBOS, Pierre GARCIN, Robert GUICHARD, Ludovic HERIX, Philippe MAIRE, Rémy ODDOU.

Excusés : Béatrice ALLOSIA, Maryse MALFATTO, Catherine MILLON, Muriel NICOLAS, Françoise PINET, Aurélie POYAU, Valérie ROSSI, François BACH, Daniel BOHN,

OBJET : ADOPTION DE LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE D'ATELIERS DE DÉCOUVERTE DES USAGES NUMÉRIQUES CONCLUE ENTRE L'UTL ET LA MDPH

Madame Marie-Noëlle DISDIER, Présidente par délégation, expose à l'assemblée la convention de mise en œuvre d'ateliers de découverte des usages numériques à l'attention des déficients visuels.

Dans le cadre des activités de l'Espace Régional Internet Citoyen programmées tout au long de l'année, l'Université du Temps Libre (UTL) s'associe avec la MDPH afin de proposer des animations en lien avec les usages numériques à destination des déficients visuels.

A cette fin, l'UTL propose une activité de formation aux logiciels d'agrandissement et de lecture d'écrans qui visent à aider et former ce public à l'usage d'outils informatiques et à leur appropriation. Ces formations correspondent à 21 heures auxquelles s'ajoutent 12 heures d'évaluation avec un ergothérapeute d'Icom'Provence.

Cette formation s'effectue au domicile des personnes et/ou au siège de l'UTL.

La MDPH participe au financement de cette formation à hauteur de 1 000 euros pour la période qui court du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018.

Marie-Noëlle DISDIER, Présidente par délégation, invite la Commission Exécutive à approuver la convention ci-jointe.

La Commission Exécutive, après avoir pris connaissance du projet de convention et obtenu les réponses à ses questions et en avoir délibéré, approuve la convention de mise en œuvre d'ateliers de découverte des usages numériques entre l'UTL et la MDPH.

Fait et délibéré à la MDPH, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
29 Bis, Avenue du Commandant Dumont
05000 GAP
Tél. 04 92 20 63 90

Marie-Noëlle DISDIER,


Présidente du GIP-MDPH 05 par délégation